



Le bulletin
d'information
du Centre RÉSIS

SOMMAIRE :

- | | |
|---|-----|
| • 250 professionnels réunis le 20 octobre dernier | p.1 |
| • Ouverture du colloque | p.2 |
| • Compte rendu des ateliers 1 et 2 | p.3 |
| • Compte rendu des ateliers 3 et 4 | p.4 |
| • Qu'est-ce qu'un établissement sans brimades ? | p.5 |
| • Les activités du centre RÉSIS | p.6 |

250 utilisateurs de la MPP^{FR} réunis en colloque le 20 octobre 2021

Le webinaire francophone des professionnels utilisant la MPP^{FR} a réuni près de 250 personnes le 20 octobre dernier. Venant de France, de Belgique, de Suisse et des lycées français de l'étranger, ces professionnels ont pu échanger sur leurs pratiques pendant toute l'après-midi.

Le constat a pu être fait que cette méthode se révèle très efficace pour régler la plus grande partie des situations d'intimidation scolaire, quel que soit le contexte dans lequel elles se développent. On trouvera dans ce bulletin le compte-rendu de la séance plénière et des différents ateliers.

Le succès de cette rencontre nous incite à réfléchir à son prolongement. Sans doute sera-t-il souhaitable de renouveler l'expérience en 2022. Nous pouvons d'ores et déjà réfléchir aux thèmes des futurs ateliers. Certains ont été suggérés :

- Comment venir en aide aux enseignants victimes de brimades ?

- Avec quelle politique de vie scolaire la MPP^{FR} est-elle compatible ?
- Comment traiter une situation lorsque des sanctions ont été prononcées ?
- Comment utiliser la MPP^{FR} dans les cas de cyberharcèlement (sexting, flaming) ou dans les cas de jeux dangereux ?

Nous invitons tous les lecteurs de ce bulletin à nous transmettre leurs propositions. Mais peut-être devons nous aussi réfléchir à la forme que devra prendre cette nouvelle rencontre. Le webinaire est certes un moyen commode de réunir beaucoup de monde, mais on a pu observer qu'il laisse assez peu de place aux échanges. **Ne devrions-nous pas envisager la possibilité d'une véritable rencontre des professionnels au cours d'un colloque en présentiel ?**

Un défi peut-être difficile à relever mais assurément très stimulant.

**À partir du numéro de décembre, le Centre RÉSIS consacre une série d'articles à la question :
QU'EST-CE QU'UN ÉTABLISSEMENT SANS BRIMADES ?**

Voir page 6 de ce bulletin

**Ouverture du colloque francophone des professionnels utilisateurs
de la Méthode de la Préoccupation Partagée
par Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier**



Intervention de Jean-Pierre Bellon : C'est une joie autant qu'un honneur de vous accueillir pour cette rencontre des professionnels utilisant la Méthode de la Préoccupation Partagée. C'est grâce au travail et à l'engagement de tous ces professionnels que la méthode est aujourd'hui ce qu'elle est. Car elle n'appartient pas à la catégorie des programmes de lutte contre le harcèlement qui sont conçus et livrés « clés en main » par un chercheur et que les professionnels n'ont plus qu'à appliquer docilement. Anatol Pikas – qui va fêter dans quelques jours ses 93 ans et que nous saluons chaleureusement – a précisément, dès l'origine, conçu sa méthode comme un aller et retour permanent entre la recherche et le travail des professionnels. Ainsi, au fil des ans et selon les différents pays dans lesquels elle est appliquée, n'a-t-elle cessé d'évoluer et de s'enrichir.

Mais ce qui n'a pas changé depuis l'origine – et ce qui ne devra jamais changer – ce sont les principes sur lesquels s'appuie la méthode. Un inlassable souci pour ceux qui ne vont pas bien, une constante volonté d'associer les élèves au règlement des situations d'intimidation, la conviction que l'intimidation est un piège dans lequel n'importe quel enfant ou adolescent peut tomber – autant comme victime que comme auteur – et qu'il est du devoir des professionnels de les aider tous à en sortir. La MPP^{FR} est une éthique bien plus qu'une technique. Ce qui fait sa force, c'est le socle de valeurs sur lequel elle s'appuie. Ces valeurs sont inébranlables parce qu'elles sont inséparables du métier d'enseignant. Elles sont en quelque sorte notre serment d'Hippocrate : respect inconditionnel des élèves qui nous sont confiés. Leur personne reste toujours digne de respect même si, parfois, leurs actes nous désolent. Foi en notre mission d'éducateur : conviction qu'il existe en chaque élève des possibilités de progrès tant au plan de l'acquisition des connaissances, qu'au plan moral. C'est parce que la méthode est adossée à des valeurs inséparables du métier d'éducateur qu'elle peut rassembler des professionnels issus de pays différents, animés par des opinions, des convictions ou des croyances nécessairement multiples et divergentes. C'est aussi parce qu'elle ne s'appuie sur rien d'autre que ce qui fait la grandeur de notre métier, qu'elle a toujours pu rester indépendante par rapport aux luttes idéologiques et qu'elle a toujours su se protéger de toutes les tentatives de récupération partisans. Voilà ce qui ne doit jamais changer. Pour le reste, la méthode est ouverte à certaines adaptations et si nous nous réunissons aujourd'hui c'est précisément pour examiner ensemble comment, dans nos établissements, nous la mettons en œuvre auprès de nos élèves.

Ceux qui ont participé avec nous aux premiers essais de la méthode ont pu observer les évolutions que nous lui avons nous-mêmes fait subir. Nous avons d'abord renforcé le travail en direction des victimes. Nous avons également inscrit la méthode dans une stricte temporalité : une rapidité d'intervention, pas d'enquête, pas de temps perdu à se demander si c'est bien du harcèlement, prise en charge instantanée de la victime, rencontres immédiates avec les intimidateurs. Nous avons précisé le rapport avec la sanction. Si la Méthode de la Préoccupation Partagée est non blâmante, c'est parce que nous savons par expérience que sanctionner a très souvent pour effet de coaliser encore davantage le groupe contre la cible et de déboucher souvent sur des représailles. Aussi chaque fois que nous sanctionnons – car cela est parfois nécessaire – devons-nous redoubler nos efforts de vigilance et de protection en direction de la victime. Sanctionner sans renforcer la protection de la victime serait proprement

irresponsable. Nous avons enfin conditionné la mise en place de la méthode à la constitution d'une équipe. L'objectif est de faire en sorte que, dans le plus grand nombre d'établissements, chaque situation soit prise en charge et traitée par des professionnels.

Et de ce point de vue, la France vient de franchir un cap décisif. En généralisant un programme expérimenté depuis 2019 dans 6 académies, le ministre français de l'Éducation nationale a rendu possible la création d'équipes spécifiquement dédiées au traitement des situations d'intimidation dans tous les établissements. Le programme PHARE dont le déploiement a commencé en cette rentrée 2021, prévoit en effet la création de telles équipes dans toutes les écoles et tous les collèges. Le centre RĒSIS est associé à ce programme. Nous avons déjà commencé à former à la MPP^{FR} un grand nombre de professionnels. Pareil déploiement de la méthode nous impose de nouvelles responsabilités ; nous devons être assurés que partout où la MPP est mise en place, elle l'est dans le cadre d'un strict professionnalisme ; nous devons nous assurer qu'aucun mésusage, aucun dévoiement de la méthode ne soit fait. Nous savons par expérience que c'est lorsque le lien entre les professionnels se distend, c'est lorsque l'échange entre les utilisateurs de la méthode ne se fait plus, c'est lorsque le lien entre la théorie et la pratique se brise, que peuvent surgir des erreurs et des fautes. Nous en avons fait l'expérience douloureuse au cours de cette année. C'est pour renforcer ce lien entre les professionnels que nous avons organisé ce colloque.

Intervention de Marie Quartier : Le Centre RĒSIS est une structure associative, loi 1901, qui a vocation à fédérer les professionnels autour de la lutte contre les intimidations scolaires. Nous avons exposé dans l'ouvrage *Les Blessures de l'école* le lien que nous voyons entre différentes formes d'intimidation : le harcèlement entre élèves, le chahut, l'humiliation de l'élève par le professeur et enfin le sexting. En effet, nous avons une vision systémique de ces souffrances spécifiquement scolaires, et c'est pourquoi nous pensons que c'est aux professionnels de l'école de penser ces phénomènes et d'offrir les contre-feux nécessaires à leur apparition.

Outre ce colloque qui a vocation à se répéter, nous publions une lettre d'information (trimestrielle pour le moment) ; nous créons des antennes à l'étranger, dans la francophonie : celle de Belgique est déjà bien active ; une antenne est en train de se constituer au Maroc ; nous espérons également développer une antenne en Suisse. La vocation de ces antennes est de diffuser la MPP^{FR} par des formations de professionnels dans ces pays. Nous accompagnons donc les responsables de ces antennes à déployer des outils de formation sur le terrain, et à répondre aux attentes des professionnels. Nous avons également commencé à adapter notre méthode à la problématique des classes difficiles, du chahut, du mal-être des enseignants. Prendre soin du bien-être des élèves, c'est aussi réfléchir et trouver des solutions pour améliorer le bien-être des enseignants. C'est un nouvel axe de travail qui nous paraît prioritaire, pour lequel nous expérimentons depuis un certain temps un nouveau protocole, avec des retours très prometteurs. Le centre RĒSIS s'engage à soutenir les élèves victimes de sexting. Nous apporterons notre expertise dans toute circonstance nécessitant un éclairage ou un soutien à ces élèves et à leurs familles, ainsi qu'aux établissements scolaires qui le souhaitent.

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 1 L'UTILISATION DE LA MPP^{FR} AVEC LES PLUS JEUNES

La MPP^{FR} peut-elle être utilisée avec les plus jeunes enfants ou bien doit-on fixer une limite d'âge ? Des professionnels sont intervenus pour faire part de leur expérience dans des écoles maternelles. La MPP^{FR} a pu être utilisée avec succès dans des classes de maternelle sous réserve que les entretiens soient réalisés par des professeurs qu'ils connaissent – donc nécessairement de l'école – et que le cadre de l'entretien ne soit pas intimidant. Il convient d'adapter le langage à l'âge des enfants : « *Il est triste, tu l'as remarqué ? Il ne va pas bien ...* ». Les suggestions viennent rapidement : « *Je vais lui faire un dessin, on va jouer avec lui calmement ...* ».

Quels sont les avantages et les inconvénients d'une équipe MPP^{FR} qui n'est pas implantée au sein de l'école mais constituée par des personnels extérieurs à l'établissement ? Cette solution est parfois utilisée pour venir en aide à des écoles à faible effectif, avec peu de personnels et disposant de peu de temps pour mener les entretiens. Il a été remarqué que cette solution n'obère pas le règlement des situations et qu'elle permet de mettre fin aux brimades de la même manière que lorsque l'équipe est dans l'établissement. Il existe cependant un risque que la cellule soit moins réactive. On risque de

prendre un certain temps avant de la contacter. On peut aussi redouter que les professionnels de l'école se sentent dessaisis de questions qui les concernent directement et que l'éthique liée à la méthode soit moins clairement diffusée au sein de l'école. Il semble souhaitable que, dans les cas où l'on fait appel à une équipe externe, une personne de l'établissement soit désignée comme référent harcèlement de l'école. Une collègue ayant fait l'expérience des deux solutions (équipe externe et interne) a pu observer que les brimades avaient cessé dans les deux cas.

D'autres questions ont été examinées concernant la relation avec les familles. Il a été remarqué que les parents devaient être impérativement informés de l'existence d'une équipe s'occupant du bien-être des élèves et que, dans ce cadre, les enfants pouvaient être rencontrés en entretien individuel par un adulte. La question d'un éventuel contact avec les parents des élèves intimidateurs a été posée. Il a été convenu qu'hormis les cas graves nécessitant des sanctions, un tel contact n'était pas souhaitable sous peine de dénaturer l'esprit de la méthode.

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 2 LA CONFIDENTIALITÉ DES ENTRETIENS

La confidentialité protège autant les cibles que les témoins et les intimidateurs (qui de ce fait, osent parler). Elle est fondamentale dans le traitement des situations ; elle doit être absolument totale vis-à-vis des autres élèves et la plus élevée possible avec l'équipe qui fait les entretiens avec l'intimidateur.

Une des difficultés est de la préserver avec des professeurs très investis, qui s'inquiètent pour leur élève : comment ne pas leur dire ce qui se passe ? Nous sommes tombés d'accord sur le fait de leur expliquer en amont que, pour préserver le processus et donc les victimes, il est préférable de ne rien leur dire. Ils pourront ainsi plus facilement gérer leur frustration de ne pas savoir... et nous aussi de ne pas dire. Une exception à cela : si la cible demande que le professeur soit informé. Dans ce cas, une discussion afin de comprendre les motivations du jeune sera préalablement nécessaire : il ne faut pas que le jeune y voie une méthode magique qui arrêterait toute intimidation.

Autre problème : des situations dramatiques peuvent se présenter et il est alors important de ne pas garder pour soi les situations évoquées par la cible. C'est lors de la présentation de la méthode à celui-ci que l'on pourra lui dire que ce qu'il dit sera confidentiel, à l'exception d'un partage éventuel avec

quelques personnes de l'équipe si nécessaire et en particulier si nous estimons qu'il est en grave danger afin de décider ensuite de la meilleure conduite à tenir. Mais même si cela se produisait, nous discuterions avec le jeune des modalités de partage de l'information : à qui, comment, quand ?

Enfin de nombreuses idées ont été proposées afin de préserver la discrétion des entretiens :

- Proposer aux jeunes de juste dire en passant « j'ai besoin de vous parler » et le professionnel se chargera de retrouver l'élève pour un entretien.
- Une ou des boîtes aux lettres permettant aux élèves de poser des situations, qu'ils soient ou non concernés, et même s'ils ne connaissent pas les jeunes impliqués.
- Proposer aux jeunes un rendez-vous hebdomadaire de telle heure à telle heure afin de traiter de nombreux problèmes (par exemple en appelant la cellule « bien-être à l'école » et non « anti-harcèlement ») : ainsi personne ne sait pourquoi le jeune vient nous consulter. Son entretien pouvant avoir de très nombreuses origines.
- Éviter au maximum d'aller chercher le jeune dans sa classe, lorsque cela est possible.

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 3 LA RELATION AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

La question de la communication avec les parents d'élèves soulève l'importance de la relation d'alliance qu'il faut savoir établir avec eux.

Cette relation d'alliance permet d'entretenir ou de restaurer la confiance entre les familles et l'établissement, ce qui est essentiel pour pouvoir œuvrer à l'intérêt de l'élève. Cette relation d'alliance est faite de respect, de considération et d'empathie. En effet, les parents des élèves harcelés souffrent et sont très inquiets pour leur enfant, pour le temps qu'il passe à l'école, pour sa scolarité et son avenir. Ils ont besoin de sentir qu'on les prend au sérieux et qu'on les considère comme des partenaires, dans la mise en place de tout ce qui peut favoriser le bien-être de leur enfant à l'école. Nous ne devons jamais faire des parents d'élèves nos ennemis, et lorsque la relation est dégradée entre ceux-ci et l'institution scolaire, il est de notre devoir de restaurer cette confiance perdue. Il est souvent recommandé que la direction de l'établissement reçoive les parents de l'élève en souffrance et maintienne avec eux un lien fait d'échanges réguliers, tant que la situation n'est pas résolue.

Nous avons par ailleurs abordé quelques questions précises :

- Dans quelles circonstances doit-on contacter les parents de l'élève cible lorsqu'ils ne sont pas au courant ? Cela dépend de notre degré d'inquiétude et de l'aide qu'on peut attendre de ces parents.
- Doit-on communiquer au début de l'année scolaire avec les parents d'élèves pour les informer de la mise en place de la MPP^{FR} au sein de l'établissement scolaire ? La réponse unanime des participants est positive.
- Doit-on contacter les parents des intimidateurs ? Non, sauf si nous envisageons des sanctions.

Enfin, nous avons abordé la difficile question des parents qui alimentent les brimades entre élèves par leurs propres différends. La mise en place de la MPP^{FR} a alors révélé chez les élèves un conflit de loyauté entre leurs parents et l'école. Dans ce cas de figure, il nous semble essentiel de nous adresser aux parents, mais chaque équipe a dû trouver une réponse originale, au cas par cas, sans succès garanti.

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 4 LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'ÉQUIPE

La communication est un critère primordial afin de mener des interventions optimales et favoriser la pérennité d'une équipe ressource. Avant même de parler de communication, se pose la question de la composition de cette équipe. L'idéal étant de privilégier une approche pluri-éducative avec des membres des différentes sphères de l'établissement.

Ensuite, vient la question de l'espace-temps et la répartition des tâches dédiées à ce groupe : la fréquence des réunions, le nombre de personnes à réunir en fonction du travail à effectuer et de l'ordre du jour établi, le mode de prise de décision, la prise de notes, l'animation de la réunion...

En termes de communication, ce qui ressort majoritairement des échanges est la visibilité. D'une part, l'équipe doit être identifiée et identifiable auprès des collègues. Il est impératif qu'ils soient tous informés de la même manière avec clarté pour qu'ils comprennent bien ce qui va être mené lors d'une intervention MPP^{FR}. Un même discours venant des adultes sera par conséquent un facteur sécurisant pour les élèves et leurs parents.

D'autre part, la visibilité auprès des élèves est capitale. Les référents doivent être connus, reconnus, reconnaissables et

joignables. Pour ce faire, différents moyens existent (affiches avec les visages et les noms des référents, présentation dans les classes...). Dans cette optique, il semble intéressant de proposer un panel diversifié de personnes ressources afin que les élèves puissent s'adresser à la personne de leur choix.

Différents canaux sont possibles tels que les boîtes aux lettres réparties dans l'école, une messagerie en interne... Et ce, en veillant toujours à la discrétion et à la confidentialité de ce qui sera révélé.

Lorsqu'une situation d'intimidation est détectée, il est important de disposer d'un protocole clair et connu de tous afin que le signalement arrive à bon port. Toute personne préoccupée par la situation d'un élève doit pouvoir le signaler en confiance sachant que la procédure suivra son cours.

On retiendra, de façon générale, que chaque établissement scolaire est différent et qu'il n'existe pas de modèle unique ni figé. La façon dont les personnes vont communiquer en interne doit sans doute être le premier point de discussion et de concertation à envisager pour un maximum de cohérence et d'efficacité. Bien avant de se focaliser sur la technique, pensons d'abord à l'éthique à adopter en tant qu'intervenant.

QU'EST-CE QU'UN ÉTABLISSEMENT SANS BRIMADES ?

L'une des missions du Centre RĒSIS est d'alimenter la réflexion autour des questions liées au bien-être à l'école. Dans ce cadre, nous nous proposons, dans les mois à venir, de nous interroger sur ce que pourrait être un établissement qui, en s'inspirant des valeurs portées par la MPP^{FR}, apporterait à tous les garanties suivantes :

- Élèves, professionnels et parents ne subiraient jamais aucune brimade ;
- Chacun pourrait s'y rendre sans jamais être maltraité ;
- Le climat serait serein...
- ...Et ceci quel que soit le contexte ou le pays dans lequel l'établissement est situé.

EN UN MOT, QU'EST-CE QUE POURRAIT ÊTRE UN ÉTABLISSEMENT OÙ ÉLÈVES ET PROFESSEURS (RE)TROUVERAIENT LE PLAISIR D'APPRENDRE ET CELUI D'ENSEIGNER ?

| | | |
|---|---|--|
| Quelle serait la politique de vie scolaire ? | → | Quel serait le traitement des absences, des cas de fraude, d'incivilité ? Y aurait-il des sanctions, lesquelles, par qui seraient-elles prises ? |
| Quelle formation pour les personnels ? | → | Un tel établissement est-il compatible avec le mode français de formation et de recrutement des enseignants ? Si non par quoi les remplacer ? |
| Quels contenus d'enseignement ? | → | Un tel établissement supposerait-il un contenu particulier pour certains enseignements dispensés ? Lesquels ? |
| Comment seront traités les situations de brimades ? | → | Comment traiter le chahut ? Quel dispositif mettre en place face à un cas de sexting ? Comment éviter <i>Les blessures de l'école</i> ? |
| Quelle place pour les parents d'élèves ? | → | Comment seraient-ils accueillis ? Quel rôle pourraient-ils jouer au sein de l'école ? Faut-il leur accorder plus de place ou moins ? |
| Quel type de direction ? | → | Avec quel type de management un tel établissement est-il compatible ? Quelles seraient les missions de l'équipe de direction ? |

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans chacun des numéros à venir, les équipes du Centre RĒSIS s'efforceront d'apporter quelques éléments de réponses à ces différentes questions.

LES ACTIVITÉS DU CENTRE RĒSIS

Créé en 2019 par Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier, le centre RĒSIS intervient en France, en Belgique, en Suisse et dans les lycées français de l'étranger dans les domaines suivants :

La formation des professionnels



Méthode de la préoccupation partagée, No Blame Approach.

[Traitement des situations de chahut](#)

Le conseil aux équipes



Aide pour traiter les situations difficiles
Soutien pour la rédaction d'un protocole.

L'expertise



Le centre RĒSIS est intervenu en Belgique et en Suisse pour expertiser des situations de harcèlement et de cyberharcèlement.

La défense des victimes de sexting



Le centre RĒSIS s'est engagé à se tenir aux côtés de toute victime de sexting pour lui apporter conseils et soutien.

POUR NOUS JOINDRE :

Centre RĒSIS France



centreresis@gmail.com

Centre RĒSIS Belgique



centreresis.belgique@gmail.com

Centre RĒSIS Suisse



centreresis.suisse@gmail.com

Centre RĒSIS Maroc



centreresis.maroc@gmail.com

